

de tous nos services de transport, y compris le service ferroviaire.

Le poème avait un parfum de nostalgie, mais je voudrais vous assurer, monsieur le président, que bien des facteurs de la situation ferroviaire ne sont pas empreints de nostalgie. Les transports sont nécessaires. Des gens comptent sur le chemin de fer pour assurer leur transport et leur subsistance. Il existe des villes et des collectivités qui dépendent toujours, dans une étonnante mesure, des chemins de fer aussi bien pour fournir des emplois à leur main-d'œuvre que pour assurer les transports. Ma circonscription est de ce nombre.

Je pense qu'il est absolument nécessaire que la Commission des transports du Canada prenne des mesures au sujet de la suppression du *Dominion*. Le jugement supplémentaire qui a été rendu dernièrement constitue un document intéressant. Il est étonnant de constater la manière dont il fait état de l'argument concernant les péchés d'omission, puis de voir que ces péchés d'omission servent à motiver le retrait du train. A mon avis, c'est là un faux raisonnement, et c'est faire violence à la langue anglaise.

La Commission des transports devient ainsi un parent très tolérant qui, par exemple, dirait à son enfant: «Bon, tu t'es tellement sali le visage que tu n'a plus besoin de le laver». C'est l'attitude que nous découvrons envers le Pacifique-Canadien et sa demande d'abandonner le service: «Bon, il est dans un tel état que vous n'avez plus besoin de vous en occuper».

On aligne les chiffres des pertes et ces chiffres sont censés être effrayants, mais je ne le trouve pas. D'abord, on ne nous donne pas en même temps les chiffres sur les profits des autres exploitations du Pacifique-Canadien. Je ne trouve pas les chiffres des pertes si élevés qu'ils justifient l'abandon du *Dominion*. Bien de petites commissions scolaires qui ont bien moins de ressources que le Pacifique-Canadien trouvent presque chaque année des sommes d'argent égales à celles qui sont censées nous effrayer.

Il est temps que nous commençons à comprendre que les arguments visant à justifier la suppression du *Dominion* ne sont pas très solides et que la vraie raison ne se trouve pas dans cette sorte de raisonnements renversés. Ces arguments me rappellent *Alice au pays des merveilles*. Il est temps que nous commençons à y appliquer la réponse d'un autre personnage de cette œuvre qui disait: «Les mots n'ont aucune espèce d'importance. La question importante était de savoir qui serait le maître ici.» Je crois que cela s'applique à la situation actuelle.

• (7.30 p.m.)

La question du bas moral des équipages de train est devenue importante et, bien que certaines de ces affaires concernent d'autres ministères, elles ont une relation avec les Transports.

Je ne suis pas un cheminot, et je ne prétends pas en être un. Mais, ces dernières années, j'ai voyagé par train dans l'Égypte de Nasser et en Inde, en troisième classe. Au-delà du rideau de fer, j'ai pris des trains où des gardes effectuaient des fouilles minutieuses pour capturer des citoyens qui s'enfuyaient. Nous avons eu ce genre de fouilles et ce genre d'interruptions, mais je n'ai jamais rencontré un équipage de train aussi complètement démoralisé que celui du train du Pacifique-Canadien qui m'a conduit depuis ma circonscription jusqu'à Ottawa. La raison de cette démoralisation est évidente. Le gouvernement sait ce qui se passe au sujet de la suppression du *Dominion*, et la seule question qu'il se pose ce n'est pas de savoir si le Pacifique-Canadien supprimera aussi le *Canadian* mais quand cela surviendra.

Nous connaissons plusieurs domaines où cette société a eu des démêlés avec ses employés. Nous connaissons l'inquiétude des employés au sujet du régime de pension, de l'interprétation de la loi sur les salaires minima et de la suppression de ce train. Nous savons aussi qu'en désorganisant ses services par une multitude de moyens divers la société est parvenue à rendre désagréables les voyages à bord de ses trains et à réduire le nombre de voyageurs prévisibles. Il est de la plus haute importance, je crois, que la Commission des transports du Canada ordonne la remise en service de ce train ou que le gouvernement prenne en main non seulement l'exploitation des chemins de fer mais toute l'activité de cette société.

En terminant, j'aimerais parler brièvement d'un autre sujet. Au début de l'après-midi, le gouvernement a annoncé qu'il avait jugé bon d'accorder des subventions à une importante entreprise d'énergie du Manitoba. Son attitude envers la Colombie-Britannique, à laquelle il refuse d'accorder des subventions pour la construction de transbordeurs, semble encore plus inappropriée. Vu l'annonce faite aujourd'hui, le gouvernement se doit de reconsidérer son attitude envers cette importante industrie de la Colombie-Britannique.

M. Barnett: Monsieur le président, le ministre des Transports sera peut-être un peu rasséréiné d'apprendre qu'à cette étape de l'étude de ses crédits, je n'ai pas l'intention de m'étendre sur la célérité en matière de gestion et de méthodes du Pacifique-Canadien, car, en somme, cette noble société,